

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DOUZE JANVIER DEUX MILLE DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 12 janvier

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Sylvie JERDON, Laurence MEUNIER, Murielle PERRIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine, ROCHE, Emilie SOLLIER, Renée TORRES, et Messieurs, Eric BESSENAY, Patrick BOUVET, Jean-Claude CORBIN, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Christian JULLIEN, Eric PRADAT, Hugues JEANTET.

Pouvoirs : Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à Bernard ROMIER, Jean-Marc CHAPPAZ donne pouvoir à Emilie SOLLIER, Chantal VARAGNAT donne pouvoir à Renée TORRES, Jacques MEILHON donne pouvoir à Eliane BERTIN, Mario SCARNA donne pouvoir à Jean-Luc DUVILLARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick BOUVET

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 5

CONVOCATION EN DATE : 02 janvier 2017

DATE D'AFFICHAGE : 16 janvier 2017

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire -----N°2017/04

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2312-1,

CONSIDERANT qu'un débat sur les orientations générales du budget est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants,

CONSIDERANT que ce débat permet à l'Assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif,

CONSIDERANT que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, qui devrait se tenir le 03 février 2017,

CONSIDERANT le rapport de présentation des engagements pluriannuels 2017 à 2021,

CONSIDERANT le rapport de présentation de la structure et la gestion de la dette ainsi que l'évolution de la fiscalité de la commune.

Où la présentation du rapport,

APRES en avoir débattu

LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **PREND ACTE**, pour le budget communal 2017, de la réalité de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, le Maire

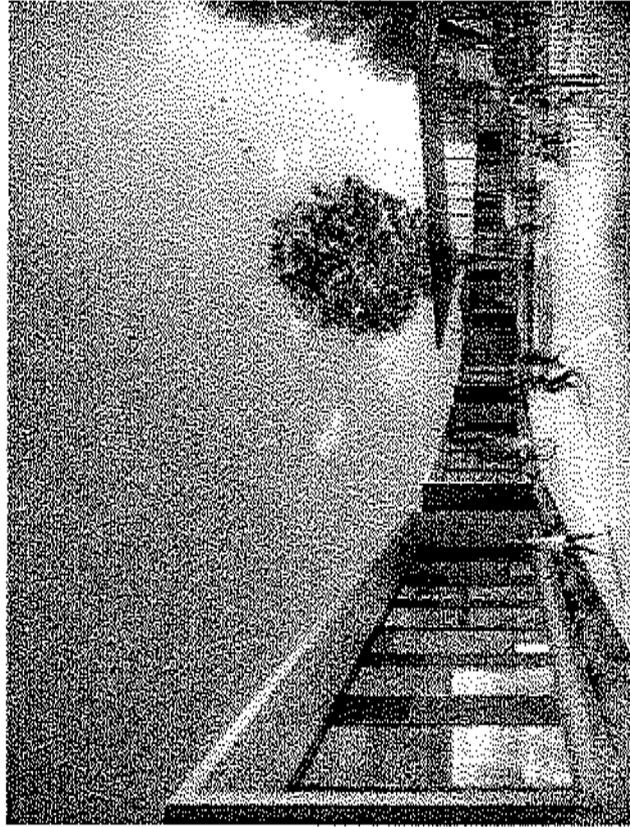


DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

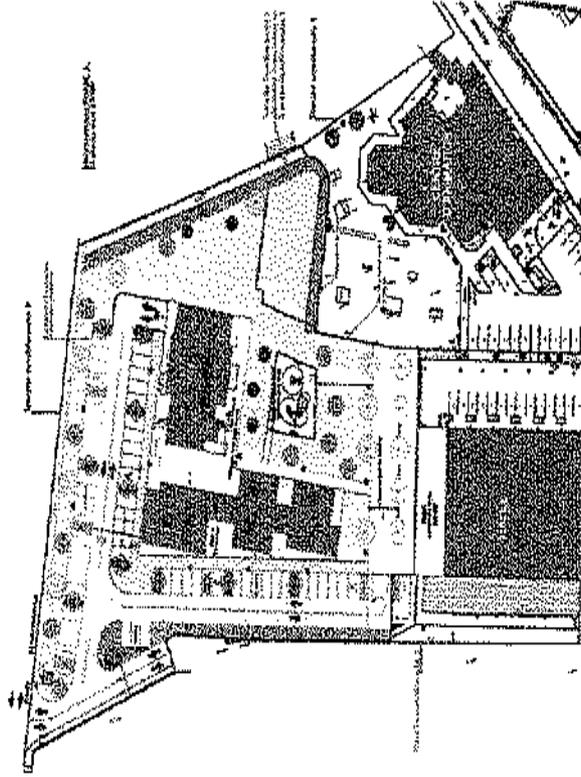
Jeudi 12 janvier 2017

Principaux secteurs d'investissement communal en 2017

*Bâtiment école maternelle et ses équipements associés selon
une démarche environnementale*



*Requalification des espaces publics du site Halle-Mairie-
Centre d'Animation*



Cadre Juridique du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

- ✓ L'article L. 2312-1 du code général des collectivités locales rappelle que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice, ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8 ».
- ✓ Pour rappel, le DOB n'a aucun caractère décisionnel. Sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

SOMMAIRE

Le débat d'orientation budgétaire (D.O.B) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire d'une collectivité. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune préalablement au vote du budget primitif qui aura lieu **le 3 février 2017 à 19H00.**

L'élaboration du budget communal est conditionnée par l'intégration de données macro économiques, telle que la situation économique de la zone Euro et par les arbitrages financiers étatiques arrêtés par la loi de finances annuelle qui déterminent notamment, la dotation communale de fonctionnement, la participation des communes au redressement des comptes publics ou encore la prévision d'évolution des rémunérations des agents publics et le tableau des charges sociales à intégrer en dépenses.

I. Contexte Macro économique

- **Zone Euro 2017:** L'année 2017 s'annonce, comme une année incertaine au niveau politique. Les risques les plus importants sont à attendre au Royaume Uni (Brexit), en Espagne (gouvernement fragile), en Grèce (financement de la dette), au Portugal (difficultés fiscales), en France (élection présidentielle).

Cependant, les économistes attendent une croissance de la zone euro autour de 1,2% en moyenne en 2017 après 1,6% attendu en 2016 grâce à un environnement extérieur caractérisé par la faiblesse de l'euro, une politique monétaire encore accommodante facilitant l'accès au crédit et des politiques budgétaires neutres voire expansionnistes dans certains pays, notamment en Allemagne, en Italie et peut-être en France. Cependant, le retour de l'inflation va peser sur la croissance en 2017.

Le retour de l'inflation, en raison d'une remontée des prix du pétrole affecterait négativement la consommation privée. Ceci s'ajoute aux incertitudes mondiales qui pourraient plus particulièrement affecter les investissements.

Contexte National:

Au regard des indicateurs avancés, l'année 2017 devrait être caractérisée par une croissance modérée (1,3% selon le FMI) due à une consommation des ménages moindre en raison d'une inflation plus forte (1,2% en moyenne).

Toutefois, la faiblesse de l'euro améliore particulièrement la compétitivité des entreprises françaises, ce qui contribue au rééquilibrage des comptes courants. La croissance de la zone euro, devrait également être plutôt favorable à la France bien que son niveau soit inchangé par rapport à 2015, car elle résulte d'une meilleure demande intérieure au sein de la zone compensant le ralentissement du commerce international.

Cependant, l'inflation, demeurée faible au long de 2016, devrait poursuivre sa reprise reflétant la hausse prévue du prix du pétrole. Après s'être légèrement détendues en début d'année, les conditions de crédit se resserrent pour les entreprises alors qu'elles continuent à s'assouplir pour les ménages. Néanmoins les taux d'intérêt demeurent très faibles. Les demandes de crédits de ménages et des entreprises sont en forte hausse depuis fin 2015.

Les conditions de financement ne sont plus un frein à l'investissement, mais qui semble principalement contraint par une confiance insuffisante.

- **Les grandes lignes de la Loi de Finances 2017 (PLF) concernant le bloc communal:**
dans le volet consacré aux collectivités locales et plus particulièrement au bloc communal, le PLF 2017 présente trois axes principaux portant respectivement sur les dotations, le maintien des mesures de soutien en faveur de l'investissement local et la stabilisation de la péréquation horizontale.
- **Dans le cadre de la poursuite du redressement des comptes publics, le PLF 2017 (article 59) prévoit une nouvelle baisse des dotations de l'Etat en faveur des collectivités territoriales.** Cette baisse est toutefois moins importante que celle initialement prévue. La diminution est de 2,63 milliards € pour 2017 au lieu de 3,67 milliards €, selon la répartition suivante:
 - 725 millions € pour les communes,
 - 310,5 millions € pour les EPCI à fiscalité propre,
 - 1 148 millions € pour les départements,
 - 451 millions € pour les régions.

✓ **Stabilisation de la péréquation horizontale (article 61: gel en horizontal, hausse en vertical):**

Cette péréquation consiste à attribuer aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités les plus « riches ». Pour le secteur communal, cette péréquation s'est traduite par la création du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) en 2012.

Il restera plafonné cette année à un milliard, soit son niveau de 2016, alors qu'initialement, la loi de 2016 ,prévoyait une montée en puissance du fond qui devait atteindre 2% des recettes fiscales des communes et EPCI en 2017.

✓ **Poursuite des mesures en faveur de l'investissement local (art 60):** le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), créé par la LOF 2016 est pérennisé. L'enveloppe affectée doit s'élevée à 1,2 milliards d'euros. La moitié du fonds à vocation à soutenir les projets de rénovation thermique, transition énergétique... l'autre moitié est destinée aux projets des territoires ruraux.

✓ **Article additionnel**

Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives.

Comme chaque année, les revalorisations des bases de fiscalité directe locale sont introduites par amendement. Le taux retenu est de 0,4% en 2017. Il était de 1% en 2016. A partir de 2018, la revalorisation sera définie en fonction de l'inflation constatée (et non plus prévisionnelle).

✓ **Contraintes sociales**

Le budget primitif 2017, devra également tenir compte des nouvelles échelles de rémunération des agents de la fonction publique territoriale ainsi que de la revalorisation du point d'indice de 0,6 % à partir du 1^{er} février 2017 (0,6% au 1er juillet 2016).



II. La situation financière de la commune de Grézieu La Varenne

Les orientations budgétaires de 2017 s'inscrivent dans un contexte de contraintes accrues sur les ressources de la collectivité sous l'effet de la poursuite de la baisse des dotations, de la hausse de la péréquation et des politiques sociales.

Fort de ce constat, nous souhaitons toutefois maintenir notre programme d'investissement, qui s'élève sur la mandature à plus de 8 millions d'euros tout en maintenant les mêmes taux d'imposition communaux pour la 12^{ème} année consécutive.

Dans ce contexte, nous avons souhaité nous doter d'un outils de prospective établi par un cabinet extérieur – **Stratorial Finances**.



ANALYSE RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE 2015-2022 STRATORIAL FINANCES

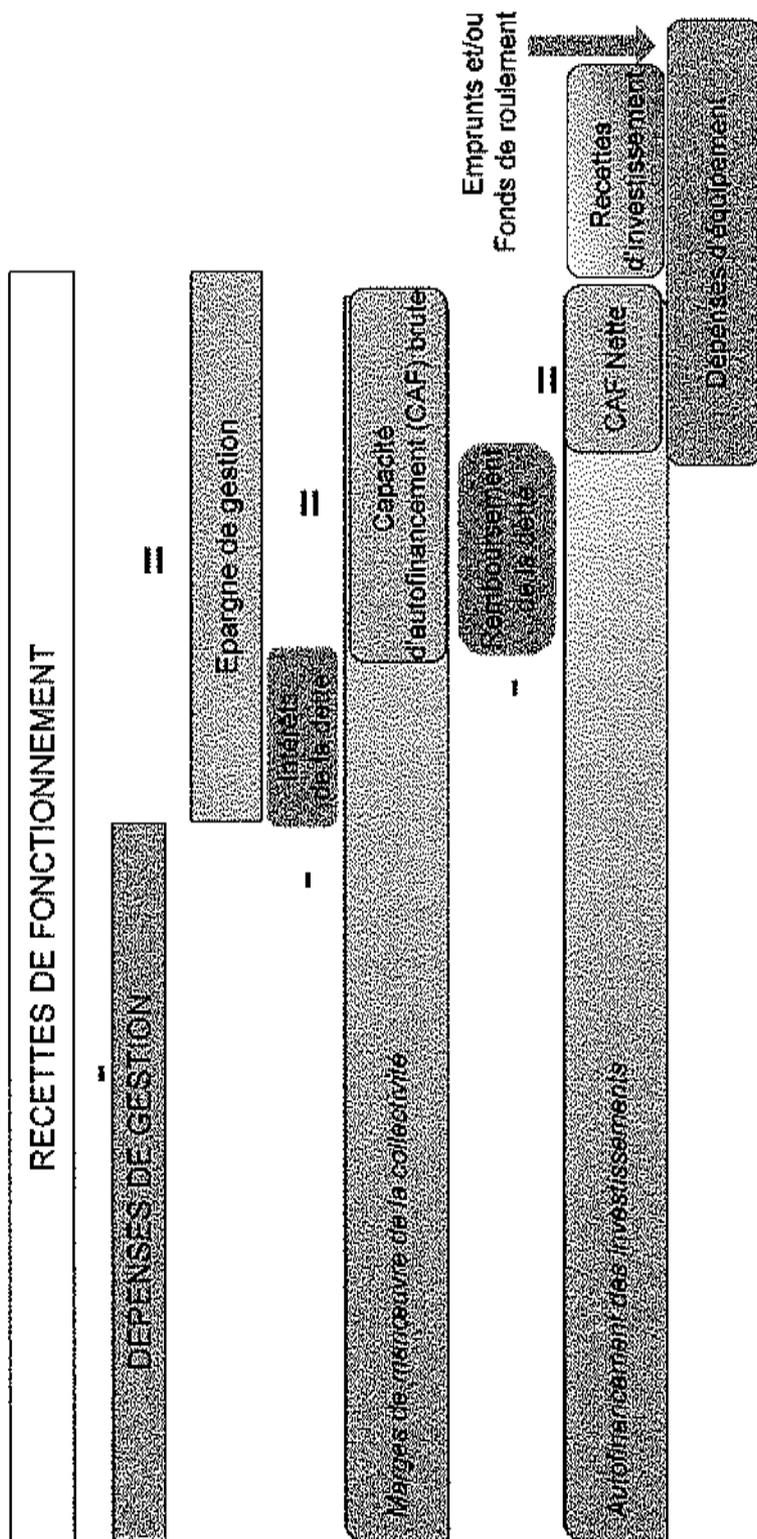
La Commune de Grézieu-la-Varenne a souhaité approfondir l'analyse prospective de sa situation financière réalisée dans le cadre du projet de pacte financier et fiscal réalisé par la Communauté de communes.

En effet, la Commune est confrontée au besoin d'investir dans un nouveau groupe scolaire. La présente analyse teste donc la soutenabilité financière de ce programme d'investissement.

ANALYSE RETROSPECTIVE

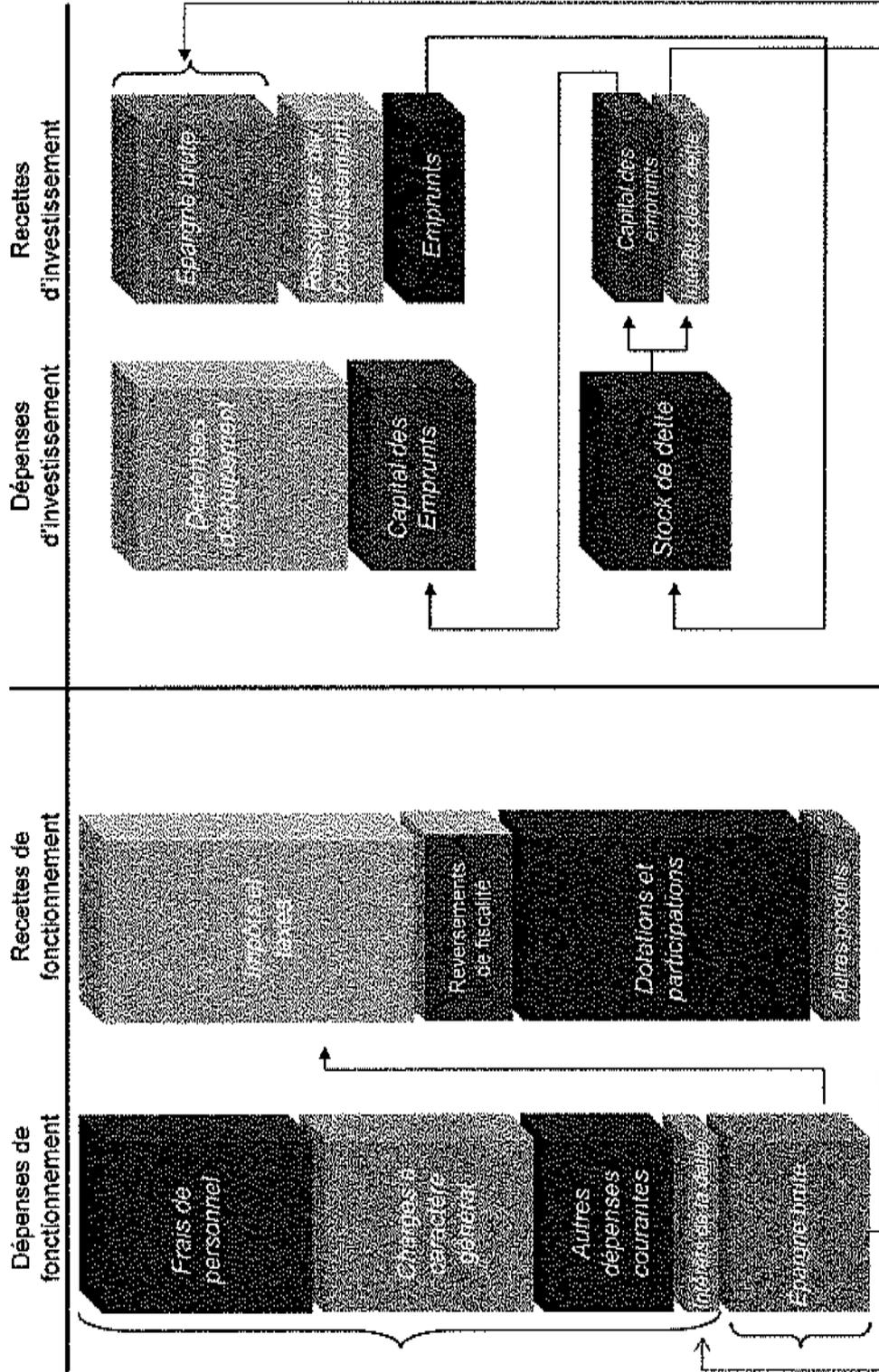
**METHODOLOGIE DE
L'ANALYSE FINANCIERE**

SCHEMA SIMPLIFIE DE L'EPARGNE



- L'épargne de gestion correspond à l'autofinancement dégagé sur le fonctionnement structurel de la commune.
- Après prise en compte des intérêts de la dette, liés au financement des investissements, reste l'épargne dite brute, soit le solde entre les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement.
- L'épargne brute ou CAF brute est affectée prioritairement au remboursement de la dette.
- Il reste ensuite ce que l'on appelle l'épargne nette ou CAF nette : c'est le surplus des recettes de fonctionnement qui participe au financement des dépenses d'équipements.

LA DYNAMIQUE FINANCIERE LOCALE



**RECETTES ET DEPENSES
DE FONCTIONNEMENT**



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

en k€	Amyot	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Contributions directes	+4,7%	1 923	2 013	2 111	2 243	2 330	2 417
			+4,7%	+4,9%	+6,4%	+3,7%	+3,8%
Reversements de fiscalité	+0,1%	41	41	41	41	41	41
			-0,1%	+0,1%	+0,2%	+0,0%	+0,3%
Autres recettes fiscales	+25,7%	108	286	238	324	338	334
			+168,6%	-16,9%	+36,4%	+4,4%	-1,2%
FNIR/DCRTP	n/a	0	45	45	45	45	45
			n/a	0%	0%	0%	0%
Dotations et versements de l'Etat	-5,2%	747	707	704	708	664	573
			-5,3%	-0,5%	+0,6%	-6,2%	-13,8%
Ressources liées à la péréquation horizontale	-1,0%	45	82	41	86	43	43
			+82,0%	-49,6%	+107,8%	-50,1%	0%
Subventions et participations des partenaires	-16,6%	167	216	246	230	78	67
			+29,4%	+13,8%	-6,2%	-67,2%	-10,8%
Produit des services, du domaine et ventes diverses	+12,6%	148	185	179	203	250	269
			+25,1%	-3,6%	+13,6%	+23,4%	+7,4%
Autres produits	-15,1%	140	113	237	108	98	62
			-19,2%	+109,7%	-54,4%	-9,4%	-37,1%
Total des produits de fonctionnement	+3,0%	3 317	3 687	3 840	3 990	3 885	3 851
			+11,2%	+4,1%	+3,9%	-2,6%	-0,9%

- En moyenne annuelle les produits de fonctionnement ont été dynamiques sur la période : + 3 % /an
- Les produits des contributions directes expliquent cette dynamique : représentant 57 % des produits (en 2010) ils progressent de +4,7 % /an en moyenne pour représenter 62,7% des produits en 2015.
- Les produits de services progressent également fortement, même si leur volume est faible.
- Il est à noter que sur les 2 dernières années, les produits diminuent en volume sous l'effet de la baisse de la DGF, du FDPTP et des autres produits.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

en k€	Amoy	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Charges à caractère général		715	759	888	850	891	767
	Evolution		+1,4%	+16,8%	-4,0%	+4,8%	-13,9%
Charges de personnel nettes des remboursements		1 316	1 374	1 455	1 456	1 476	1 500
	Evolution		+4,5%	+5,8%	+0,1%	+1,4%	+1,6%
Autres charges de gestion courante		324	337	368	356	402	432
	Evolution		+4,1%	+9,1%	-3,2%	+12,8%	+7,3%
Péréquation horizontale		0	0	1	11	28	41
	Evolution	n/e	n/e	n/e	+1106,7%	+154,5%	+44,4%
Charges d'intérêts		166	156	141	123	100	87
	Evolution		-5,6%	-9,9%	-12,7%	-18,3%	-13,5%
Autres charges		28	1	27	31	60	49
	Evolution		-98,6%	+2679,2%	+15,0%	+95,5%	-18,2%
Charges de fonctionnement		2 548	2 628	2 877	2 827	2 958	2 876
	Evolution		+3,1%	+9,5%	-1,7%	+4,6%	-2,8%

- Sur la même période, les dépenses ont progressé en moyenne de +2,4 % /an.
- L'ensemble des postes participent à cette croissance, à l'exception de la charge de la dette.
- Il est à noter qu'après une forte progression en 2014, les dépenses diminuent en 2015.

FORMATION DE L'EPARGNE

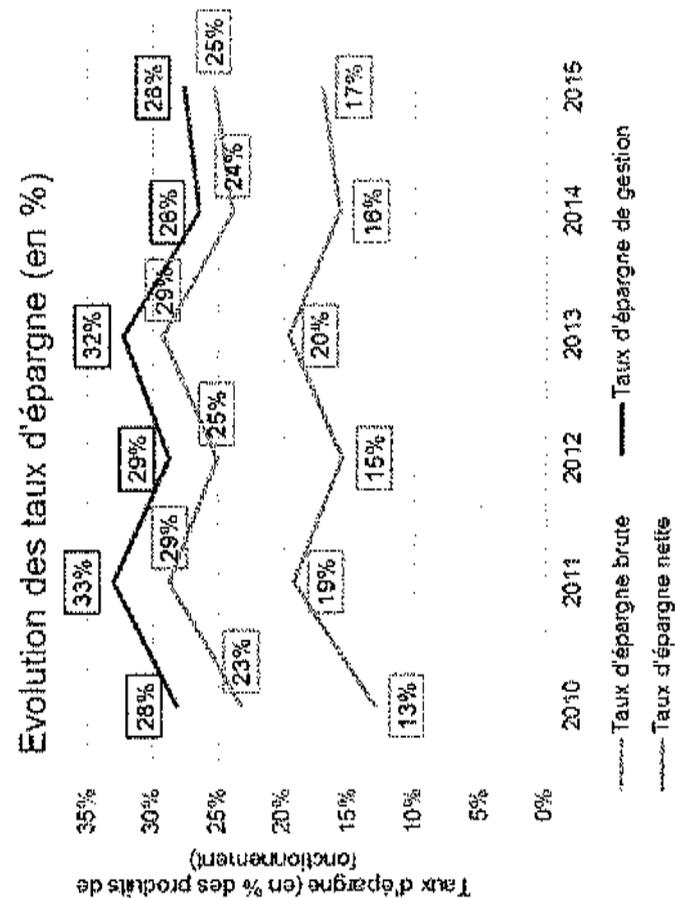
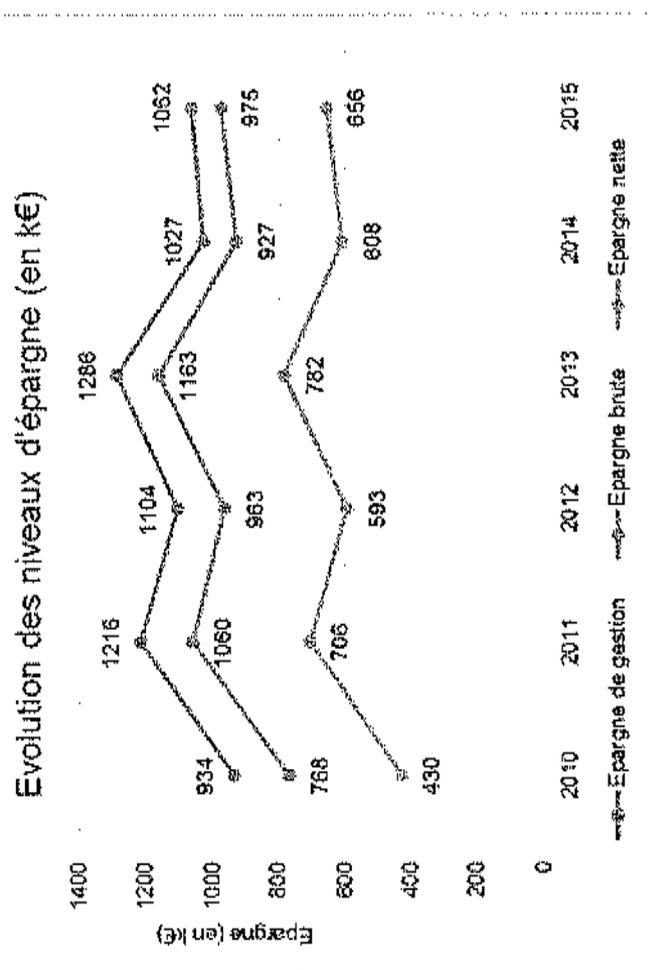
FORMATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

en k€	Amy 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Produits de fonctionnement	3 317	3 687	3 840	3 990	3 885	3 851
Evolution	+3,0%	+11,2%	+4,1%	+3,9%	-2,6%	-0,9%
Charges de gestion	2 383	2 471	2 736	2 704	2 858	2 789
Evolution	+3,2%	+3,7%	+10,7%	-1,2%	+5,7%	-2,4%
Epargne de gestion	934	1 216	1 104	1 286	1 027	1 062
Evolution	+2,6%	+30,2%	-9,2%	+16,5%	-20,1%	+3,4%
Intérêts de la dette	166	156	141	123	100	87
Evolution	12,1%	-5,6%	-9,9%	-12,7%	-18,3%	-13,5%
Epargne brute	768	1 060	963	1 163	927	975
Evolution	+4,9%	+38,0%	-9,1%	+20,8%	-20,3%	+5,2%
Remboursement du capital de la dette	336	354	370	382	319	319
Evolution	-1,2%	+4,6%	+4,6%	+3,1%	-16,5%	+0,2%
Epargne nette	430	706	593	782	608	656
Evolution	+8,8%	+64,2%	-16,0%	+31,8%	-22,2%	+7,8%

L'épargne de gestion progresse en moyenne de +2,6 % /an. Mais 2 périodes sont à distinguer : entre 2009 et 2010 l'épargne de gestion progresse fortement et se stabilise à ce niveau élevé jusqu'en 2013. En 2014 l'épargne de gestion diminue pour se stabiliser en 2015.

La baisse de la charge de la dette, vient accentuer l'amélioration de l'épargne de gestion. Ainsi les épargnes brute et nette progressent plus fortement (respectivement +4,9% et +8,8 %/an)

FORMATION DE L'ÉPARGNE



La comparaison graphique permet de bien visualiser la tendance de fonds de l'épargne communale. L'épargne de gestion se dégrade depuis 2011 entraînant avec elle la dégradation des épargnes brutes et nettes. L'année 2014, marquée par le retour à la hausse (notamment grâce aux baisses des charges exceptionnelles et de personnel, soit -892 k€ et -842 k€ et une forte dynamique fiscale +451 k€).

INVESTISSEMENT



NIVEAU D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT

BESOIN DE FINANCEMENT							
en k€	Moyn ou moyenne	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses d'investissement hors remboursement du capital	1 170	833	719	1 977	1 190	1 210	1 092
Recettes d'investissement hors emprunts	598	227	929	618	458	754	603
Besoin de financement	572	607	-210	1 359	731	455	489

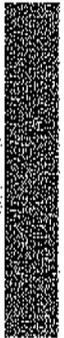
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT							
en k€	Moyn ou moyenne	2010	2011	2012	2013	2014	2015
CAF nette	629	430	706	593	782	608	656
Emprunts nouveaux	0	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement	572	607	-210	1 359	731	455	489
Variation du fonds de roulement	57	-177	916	-766	50	153	167

En moyenne, la commune a investi 1,17M€ / an de 2010 à 2015.

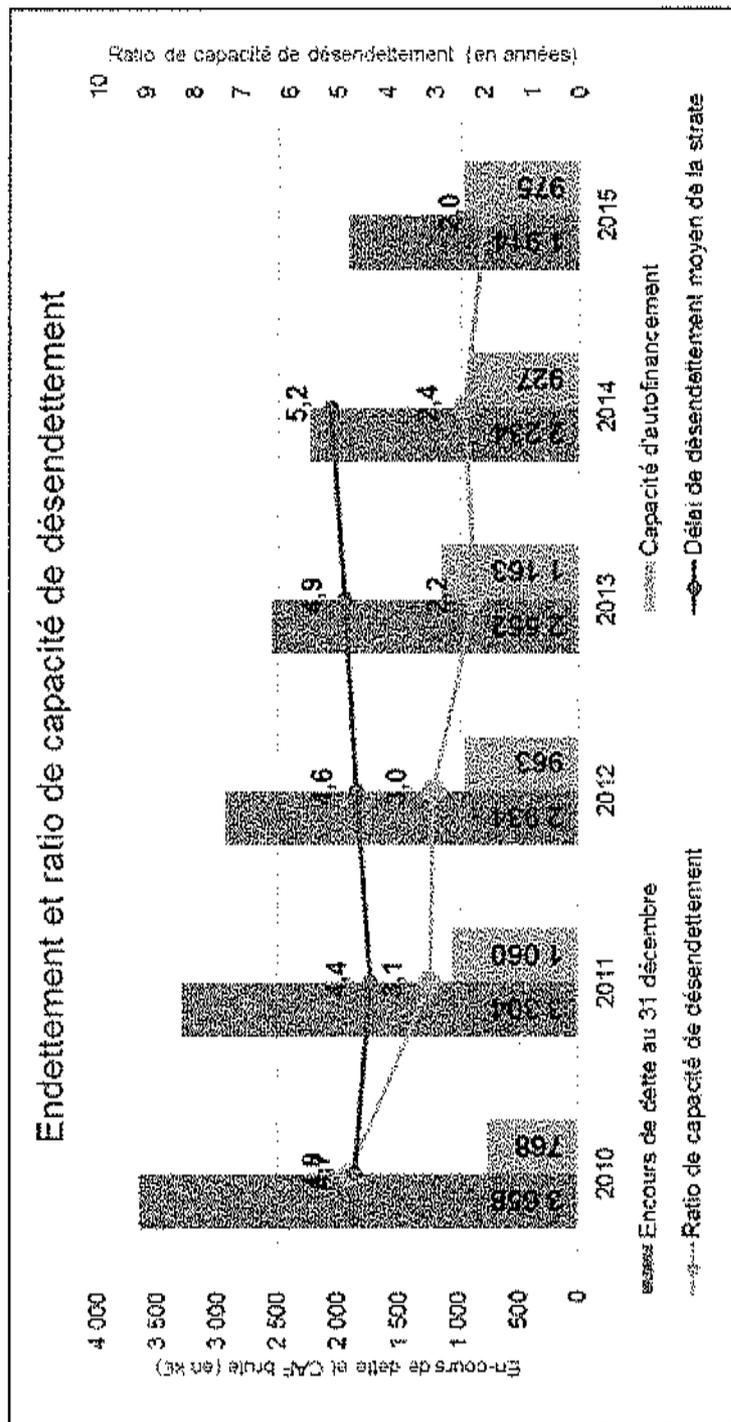
La commune ayant bénéficié en moyenne de 0,598M€ de recettes d'investissement, elle a financé en moyenne 0,572 M€ / an d'investissement.

Ce besoin de financement des investissements a été couvert par la CAF nette à hauteur de 0,629M€ / an. Aucun emprunt n'a été nécessaire. Le fonds de roulement a été abondé de la différence.

DETTTE



ENDETTEMENT ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT



- Durant toute la période récente la commune s'est désendettée.
- Sous l'effet de celui-ci et de l'amélioration de la CAF, le ratio de capacité de désendettement (qui mesure le nombre d'années nécessaires au remboursement du capital de la dette si la commune y consacrait toute son épargne brute) s'est amélioré : 2 ans en 2015 contre 4,9 ans en 2008.

PROSPECTIVE FINANCIERE

**HYPOTHESES RETENUES
POUR LA PROSPECTIVE**



HYPOTHESES - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

ITEM	HYPOTHESES (CA 2016 simulé)
Contributions directes	Le rythme de construction devrait se ralentir : + 3,5 % /an jusqu'en 2018. + 2,5 % /an en 2019 et 2020.
Reversements de fiscalité	Stable
Autres recettes fiscales	Stable jusqu'en 2018 A partir de 2019, - 2 % /an.
FNGIR/DCRTP	Stable
Dotations et versements de l'Etat	DGF : voir simulation. Compensation exonération de TH et réforme des rythmes scolaires : figées Autres compensation fiscales : -40% / an
Ressources liées à la péréquation horizontale	FDPTP : - 40 % /an à compter de 2017 (situation PLF 2017)
Subventions et participations des partenaires	Stable
Produit des services, du domaine et ventes diverses	1 % / an (inflation)
Autres produits	Stable

FOCUS SUR LA DGF

(à législation constante)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation forfaitaire N-1	522 488	444 153	368 389	327 812	323 236	318 660	314 084	309 509
Evolution de la population	8 823	9 565	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Ecrêtement	-14 022	-13 329	-13 576	-13 576	-13 576	-13 576	-13 576	-13 576
CRFP	-73 136	-72 005	-36 001	0	0	0	0	2
Dotation forfaitaire	444 153	368 389	327 812	323 236	318 660	314 084	309 509	304 935
Dotation de péréquation	52 447	55 820	61 116					
DGF	496 600	424 209	388 928	384 352	379 776	375 200	370 625	366 051
Evolution		-14,58%	-8,32%	-1,18%	-1,19%	-1,20%	-1,22%	-1,23%

Division par 2 de la CRFP en 2017 et fin de l'effort à compter de 2018 – hypothèse optimiste

Ecrêtement de la dotation forfaitaire – Hypothèse en phase avec le PLF 2017

Stabilisation de la DSR – hypothèse prudente

Maintien de la dynamique de population – Hypothèse cohérente avec la situation de la commune



HYPOTHESES – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

HYPOTHESES (CA 2016 simulé)	
ITEM	
Charges à caractère général	<ul style="list-style-type: none"> • 2018 : hausse des charges liées au nouveau groupe scolaire estimée à 1% du cout des travaux : +36K€. + 3 % /an
Charges de personnel nettes des remboursements	<ul style="list-style-type: none"> • En 2016 : mutu CCVL = + 14 K€ pour le droit des sols + 21,1 K€ pour la RH +0,3% de revalorisation du point d'indice • En 2017 : +0,6% de revalorisation du point d'indice + 1 ETP à 30K€ • En 2018 : nouvelle école = + 1 gestionnaire du restaurant scolaire et + 1 animateur : 24 K€ (ETP à 30 K€/an à 80%)
Autres charges de gestion courante	+ 2 % /an
Péréquation horizontale	Volume 2016 intégré – années suivantes : selon simulation
Charges d'intérêts	Selon plan d'amortissement + simulation des emprunts nouveaux : 20 ans à 2,5 % /an
Autres charges	Reprise du montant 2015

HYPOTHESES – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses d'investissement courant	0	280 K€	280 K€	280 K€	450 K€	450 K€	450 K€
Maternelle	547 K€	4 200 K€	813 K€				
Aménagement secteur halle		250 K€	480 K€	270 K€			
Accessibilité		141 K€	75 K€	69 K€	69 K€	69 K€	
Réseau EP			50 K€	50 K€	50 K€	50 K€	
Local festif secteur Halle				250 K€			
Salle polyvalente						75 K€	
Dépenses d'investissement	547 K€	4 871 K€	1 698 K€	919 K€	569 K€	644 K€	450 K€



HYPOTHESES – RECETTE D'INVESTISSEMENT

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
FCTVA – 16,404 % K€	198 K€	178 K€	90 K€	799 K€	279 K€	151 K€	93 K€
Taxe d'aménagement	235 K€	235 K€	235 K€	118 K€	118 K€	118 K€	118 K€
Subvention projet maternelle		270 K€					
Subvention secteur halle							
Produit de cession	292 K€	340 K€					
Recettes d'investissement	725 K€	1023 K€	325 K€	917 K€	396 K€	268 K€	211 K€



RESULTATS DE LA PROSPECTIVE



EVOLUTION DE L'EPARGNE

en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Amoy annuelle 2016 / 2022
Produits de fonctionnement	3 885	3 851	3 847	3 892	3 970	4 022	4 078	4 138	4 201	1,5%
Charges de fonctionnement	2 958	2 876	3 001	3 096	3 260	3 323	3 378	3 450	3 518	2,7%
Epargne de gestion	1 027	1 062	923	859	784	764	746	730	715	-4,2%
Charges d'intérêts	100	87	77	63	75	65	46	42	32	-13,5%
Epargne Brute	927	975	846	796	709	699	700	688	683	-3,5%
Remboursement du capital	319	319	311	324	443	452	412	386	320	0,5%
Epargne Nette	608	656	535	471	267	247	287	302	363	-6,3%

Dans cette simulation :

- La progression des produits de fonctionnement est limitée à 1,5 % /an malgré la progression des contributions directes.
- Les dépenses progressent de + 2,7 % /an en moyenne.

En conséquence, l'épargne de gestion diminue régulièrement : -4,2 % /an en moyenne entraînant la diminution de l'épargne brute et de l'épargne nette.

NIVEAU D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT

BESOIN DE FINANCEMENT								
en k€	Moyenne	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses d'investissement hors RK	1 385	547	4 871	1 698	919	569	644	450
Recettes d'investissement hors emprunts	552	725	1 023	325	917	396	268	211
Besoin de financement	833	-178	3 848	1 373	2	173	376	239

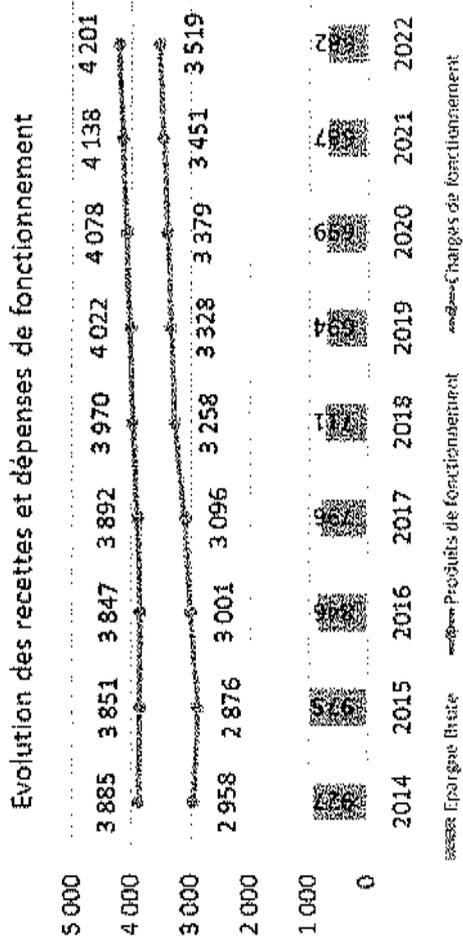
Dans la période 2010 /2015 la commune a investi 1,17M€ / an et a bénéficié en moyenne de 0,598M€ de recettes d'investissement. Elle a donc eu a financer en moyenne 0,572 M€ / an d'investissement.

Dans ce scénario, le niveau d'investissement est plus important : 1,385 M€ /an, sans que les recettes attendues ne progressent. Dès lors le besoin de financement augmente passant à 0,83 M€ / an en moyenne.

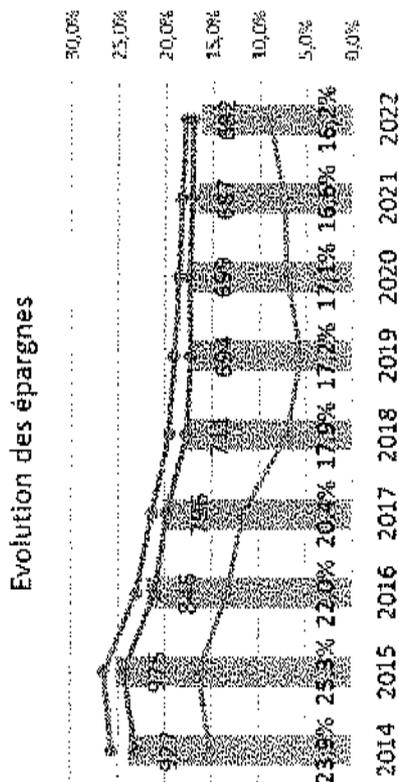
L'épargne étant insuffisante, la commune doit recourir à l'emprunt et utiliser son fonds de roulement pour faire face aux dépenses d'investissement.

COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT								
en k€	Moyenne	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CAF nette	348	535	471	278	218	280	295	355
Emprunts nouveaux	400	0	1 850	950	0	0	0	0
Besoin de financement	833	-178	3 848	1 373	2	173	376	239
Variation du fonds de roulement	-86	714	-1 526	-145	215	107	-81	116

RESULTATS SUR L'EPARGNE



Les recettes progressent moins rapidement que les charges (+1,5 % /an en moyenne contre +2,7 % /an).

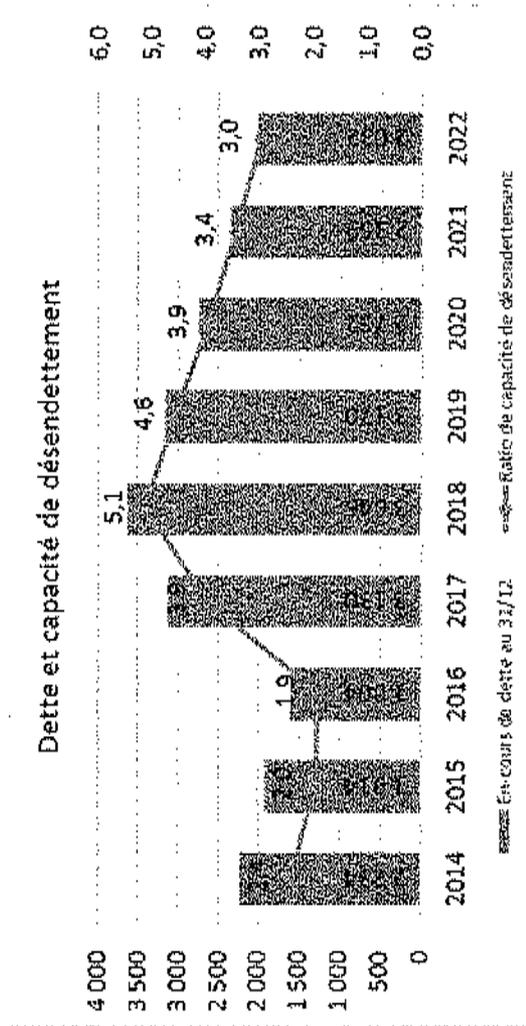


En conséquence, l'épargne de gestion se dégrade régulièrement.

Le désendettement de la commune permet toutefois à l'épargne nette de progresser après un point bas en 2019.

Source: Taux d'épargne brute - Epargne de gestion - Epargne Brute - Epargne Nettes

RESULTATS SUR LA DETTE



Dans ce scénario, la Commune :

- Emprunterait 2,8 M € en 2017 et 2018 pour faire face aux dépenses des travaux du groupe scolaire et du secteur de la Halle,
- A partir de 2019, la fin du recours à l'emprunt permet à la commune de réduire sa dette, lui permettant de retrouver une marge de manœuvre.